

VOTRE ACTION POUR L'ÉDUCATION

# ADJAO

## L'éducation par l'accès aux loisirs, à la culture et au sport !



Chères mairaines, chers parrains,

Février 2018 est déjà entamé, il est temps de vous offrir notre newsletter annuelle ! La fin du programme de 2017 a permis à notre équipe de redéfinir le mandat d'ADJAO, de le préciser pour nous donner une spécificité propre, en lien avec notre vision de l'éducation, avec nos forces et dans le but de démultiplier la pertinence de nos actions et de l'utilisation de nos fonds, dans le contexte du Burkina Faso.

Pour ADJAO, l'éducation ne peut se concevoir que dans sa globalité : santé, éducation, égalité et protection pour chaque enfant. Si ce dernier doit d'abord être entouré d'une famille, être en bonne santé, bénéficier de protection, ensuite être scolarisé et/ou formé, il doit aussi pouvoir s'épanouir dans un bon cadre de vie en dehors de l'école et de son milieu du quotidien, notamment par la pratique de loisirs ou de sport et par l'accès à la culture.

ADJAO estime que d'autres structures sont plus expérimentées et mieux outillées pour travailler au Burkina sur les questions d'accès à la scolarité ou à la formation, sur les aspects liés à la santé ou à la lutte contre les violences faites aux enfants. Il a donc été décidé de nous focaliser sur un secteur davantage délaissé mais tout aussi important au regard de notre vision, celui de la contribution à l'éducation des jeunes par l'accès facile et pour toutes et tous aux loisirs, au sport et à la culture.

Le nouveau mandat d'ADJAO se base donc sur l'article 31 de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui reconnaît

le droit de chaque enfant au « repos et aux loisirs, au jeu et aux activités récréatives propres à son âge, et à la participation libre à la vie culturelle et artistique » et vise à apporter aux enfants et adolescents du Burkina un contexte de vie et de développement plus favorable, par un meilleur accès aux loisirs, au sport et à la culture.

Ce nouveau mandat nous donne une spécificité propre en lien avec notre vision et notre contexte d'intervention et permet aussi de contribuer indirectement à d'autres objectifs de développement au Burkina, comme l'amélioration de la santé, l'égalité entre les sexes, la cohésion sociale et la prévention de la violence (valeurs transmises par le jeu et le sport). C'est aussi une manière de participer au « Plan national de développement économique et social » du gouvernement burkinabè, qui prévoit de « développer la pratique des loisirs et du sport, facteur de santé et d'éducation pour la population »

Pour cette année 2018, notre mandat se traduira concrètement par un soutien aux infrastructures éducatives existantes de Koudougou (écoles, clubs sportifs, centres pour jeunes) qui innovent en matière de loisirs, de sport et de promotion de la lecture (voir plus loin).

Le sport, les loisirs et la culture offrent une opportunité éducative exceptionnelle ! Reste un travail à faire sur le terrain, ADJAO le fait au Burkina Faso, grâce à votre action pour reconquérir le droit des enfants à jouer !

Pour l'équipe Adjao, Martin Causin et Yorick Czarnocki

ADJAO Asbl

12, Rue d'Alsace Lorraine à 1050 Ixelles - E-mail: [adjaoasbl@hotmail.com](mailto:adjaoasbl@hotmail.com) - [www.adjao.be](http://www.adjao.be) - Compte bancaire : BE23 5230 4825 9191

## Bilan des projets réalisés au Burkina en 2017

Les rentrées de l'année 2017 ont permis d'envoyer **5.470€** au Burkina Faso au partenaire APLL, afin de réaliser les projets suivants à Koudougou et dans les villages aux alentours (dernière année du programme en cours) :

1. **Parrainage de la scolarité** de 29 enfants (25 élèves au secondaire qui ont reçu chacun la somme forfaitaire allant de 40.000fcfa à 100.000fcfa et 4 élèves du primaire qui ont reçu chacun la somme de 25.000fcfa) – 1.770€.
2. **Cantine scolaire** pour les écoles primaires de Sabou et de La (contribution à la prise en charge du repas de midi de +/- 250 élèves pendant la période de soudure de mars à juin 2017) – 900€.
3. Organisation de **concours éducatifs** pour 125 élèves du secondaire + remise de prix, publication locale et jeux récréatifs (poésie, essai littéraire, étude d'œuvre et mathématiques) – 600€.
4. **Ecoles de devoirs** à Koudougou pour 200 élèves des classes primaires de CM2 (dont 102 filles) – 400€.
5. **Organisation d'examens blancs** pour 97 élèves (dont 55 filles) de 3<sup>ème</sup> secondaire et terminale (préparation au BEPC et au BAC) – 300€.
6. **Animation de +/- 600 enfants et jeunes** à la bibliothèque et au centre de loisirs APLL-ADJAO du stade municipal de Koudougou (prise en charge annuelle de l'animatrice et équipements divers) – 800€.
7. Organisation d'**activités sportives** diverses (initiations et entraînements) : école de tennis pour une quarantaine de jeunes et école d'athlétisme pour 35 jeunes + remise de matériel – 600€.
8. Participation aux frais de visibilité du partenaire APLL (T-shirts, ...) – 100€

Depuis le début de nos activités en 2005, nous avons réalisé **151 micro-projets**, pour **16.458 bénéficiaires** directs et pour un budget de 109.404,34€.



## Les projets ADJAO-APLL en 2018...

Notre nouveau mandat nous permet de continuer à travailler avec APLL de Koudougou.

Un **nouveau programme-pilote** d'une année (février à décembre 2018) a été mis en place, avec un budget total de 5.000€ : accompagnement d'une école primaire du Centre-Ouest et d'un club sportif de Koudougou par la mise en place du projet « **un enfant/un jeune, une école de devoirs et une activité parascolaire (sport, théâtre, danse, musique, dessin, lecture)** ». Une centaine d'enfants seront concernés par ce projet pilote, avec une prise en charge deux fois par semaine en période scolaire. Le budget permettra de prendre en charge des encadreurs (professeurs et animateurs), ainsi que le matériel nécessaire aux activités parascolaires.

## 2018, lancement de l'opération « 0,5% de mon salaire pour ADJAO »

L'objectif est clair, **nous souhaitons tripler le nombre de nos parrains d'ici fin 2018** ! Pour y arriver, nous lançons l'opération « 0,5% de mon salaire net mensuel à ADJAO ». Si chacun de nos sympathisants s'engage à nous verser mensuellement et de façon permanente une somme équivalente à **0,5% de son salaire net mensuel**, nous allons réellement pouvoir réaliser notre mission au Burkina Faso et assez facilement multiplier par 3 ou 4 nos actions pour un meilleur accès des enfants et jeunes aux loisirs, au sport et à la culture ! **Rejoignez le mouvement, faites-le pas du 0,5%**, diffusez l'info sur les réseaux sociaux et (re)devenez donateur (voir procédure ci-dessous) ! **Nous avons besoin de votre soutien.**

### Comment nous aider ?

Si ADJAO peut mettre en place et financer des projets dans le domaine de l'éducation, c'est uniquement grâce à des dons privés. Toute participation, aussi modeste soit-elle, est donc la bienvenue et constitue pour ADJAO un moyen de poursuivre sa mission.

Ce soutien, vous pouvez nous l'apporter par un **don ponctuel sur le compte TRIODOS de l'asbl (BE23 5230 4825 9191)** en indiquant en **communication « Mon action pour l'éducation »** ou en **souscrivant à un ordre permanent** auprès de votre banque. ADJAO est agréée par l'Etat fédéral belge pour délivrer des attestations de don, donnant droit à une déduction fiscale pour tout don (annuel) d'au moins 40€.